



Le nodule noir du cerisier



Facilement reconnaissable à ce temps ci de l'année, plusieurs remarqueront la présence de champignons noirs sur certaines espèces de cerisiers et tout particulièrement le cerisier de Schubert.

Ce champignon qui porte le nom de *Apiosporina morbosa* survient souvent à la suite d'une contamination propagée par l'espèce *Prunus virginiana* (cerisier à grappes) aussi présent dans notre entourage.

La meilleure époque pour émonder les nodules noirs est la fin de l'hiver et le début du printemps. On élimine ainsi une grande partie des sources de propagation avant que la période infectieuse ne démarre au printemps.

Face à ce problème, il y a deux solutions possibles. D'abord si l'arbre est sévèrement affecté il est fortement recommandé de l'abattre et de le brûler, surtout si l'on retrouve des champignons sur le tronc principal. Si l'infection est moins sévère, surtout chez les jeunes arbres, il est suggéré de retirer les parties infectées en utilisant un outil bien affûté. Il faut éliminer les nodules au moins 8 à 10 cm en dessous du renflement.

Voici quelques conseils pratiques

Cette période l'année est propice à l'intervention car les nodules sont bien visibles

N'attendez pas au mois de mai lorsque qu'il y a d'autres priorités au jardin

Brûler toute partie atteinte plutôt que les mettre dans le compost

Si il n'est pas possible de les brûler, mettre les parties atteintes au poubelle

Les nodules laissés sur le sol ou dans les arbres sont une source de spores susceptibles d'entraîner une nouvelle infection au printemps.

Utilisez des outils bien stériliser avec de l'alcool à friction et bien les nettoyer après usage

Ce champignon peu affecter les autres pruniers et cerisiers sur votre terrain mais pas les autres espèces d'arbres ni les plantes vivaces.

Note. Si l'arbre est très affecté et que vous décidez de l'abattre, vous pouvez couper le tronc à 5 cm du sol. L'arbre repoussera la même année en produisant plusieurs branches. Souvent il perdra ses caractéristiques (feuillage pourpre en début d'été) mais produira quand même des fleurs et des fruits la deuxième année. Vous pourrez aussi, conserver une seule tige, généralement la plus droite et la plus forte, afin de produire un nouvel arbre. Il sera alors possible d'effectuer un meilleur contrôle du nodule. L'autre option est de retirer la racine et de planter une nouvelle espèce d'arbre.

Le cycle du nodule

Les organes de fructification du champignon se forment au cours de l'automne et de l'hiver, à l'extérieur des nodules parvenus à maturité. Au printemps, ces organes commencent à produire des spores, qui nécessitent habituellement une brève période de maturation selon la température. Des études ont permis de démontrer que les spores matures se libèrent des nodules lorsqu'il y a des précipitations et peut débuter dès la fin de mars et se poursuivre jusqu'à la mi-juillet. En général, la libération des spores atteint son plus haut niveau à partir de la fin de mai jusqu'à la fin de juin.

Lorsque les spores se déposent sur les branches d'un hôte sensible, elles commencent à germer et l'infection s'établit. Les symptômes initiaux se manifestent par un petit renflement de couleur brun pâle. À l'occasion, quelques-uns de ces petits nodules noirs parviennent à maturité l'année même de l'infection. Toutefois, la plupart du temps, les nodules noirs apparaissent le printemps suivant l'infection, après quoi le champignon hiverne et produit des spores 2 ans après l'apparition de l'infection.

La lutte contre le nodule noir repose principalement sur l'hygiène.

Si vous avez des questions sur les interventions à apporter à vos arbres, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Ce service est gratuit. Vous pouvez également faire parvenir une photo d'arbres atteints à info@jardinscullion.com. Il me fera plaisir de vous faire des recommandations.

Si on s'y met tous, nous réussirons à contrôler le nodule noir. C'est ce que nous faisons au Jardin Scullion depuis 25 ans, avec succès.

Brian Scullion

Directeur général

418 347-3377 poste 106